

Pollution atmosphérique : émissions de gaz et particules des moteurs de tracteurs agricoles (modif. directive 74/150/CEE)

1998/0247(COD) - 05/05/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Jim FITZSIMONS (UPE, Irl), le Parlement européen a approuvé la proposition. Le Parlement a toutefois introduit une référence au *modus vivendi* entre les institutions concernant les mesures d'exécution des actes adoptés conformément à la procédure de codécision. Le Parlement européen et le Conseil devront prendre une décision avant la fin de l'année 2005 (au lieu de 2006) sur un renforcement des valeurs limites des émissions, sur la base d'une proposition que la Commission soumettra, avant la fin de l'année 2002 (au lieu de 2004).